

**LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE  
PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES**

**AVIS PUBLIC**

La location de la chasse communale pour la commune de WASSELONNE est effectuée par appel d'offres dans les conditions fixées par l'article 20 du cahier des charges type 2015-2024 (CC).

Les lots mis en location sont les suivants :

LOT n° 1 « Oedenwald » superficie : 271,77 hectares (à déduire 1,5 ha d'engrillagement)  
totalité de la superficie en forêt  
pour la période du restant à courir jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2024

Conformément à l'article 15 du CC, l'ensemble des documents relatifs à la location peut être consulté à la mairie tous les jours ouvrables, les lundis, mardis, jeudis de 8h15 à 12h et de 14h à 17h30, les mercredis de 8h15 à 12h et les vendredis de 8h15 à 12h et de 14h à 17h (sauf le 24/12 am – mairie fermée).

Il peut être transmis par mail sur demande adressée à [mairie@wasselonne.org](mailto:mairie@wasselonne.org)

Chaque candidat doit présenter un dossier de candidature dans les conditions prévues à l'article 16 du CC auquel sont jointes, sous plis séparés, autant d'offres que de lots pour lesquels il entend soumissionner.

Les offres seront remises en mairie par courrier contre récépissé ou AR, selon les modalités et détails figurant dans le dossier de renseignements, pour le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 12 h 00 au plus tard.

Les critères de sélection des offres et l'ordre de priorité sont indiqués dans les documents relatifs à la location.

Le candidat fait clairement mention du ou des lots pour lesquels il entend faire une offre.

Les dossiers sont rédigés en français.

Le délai pendant lequel les candidats restent engagés par leur offre est de 90 jours.

Seuls sont admis à participer à l'appel d'offres les candidats qui, ayant satisfait aux conditions des articles 10, 16 et 17 du CC, ont été agréés par le Conseil Municipal après avis de la commission consultative communale de chasse.

Le présent avis est envoyé à la publication le vendredi 18 décembre 2020.

Fait à WASSELONNE, le 17 décembre 2020.

Le Maire, Michèle ESCHLIMANN

